

22/04/2013 | [Entreprises](#)

Les ex-Sernam ont leur coopérative

Les anciens sous-traitants de Sernam viennent de créer leur coopérative avec le soutien de France Groupements. Baptisée OK Trans, elle devrait être opérationnelle d'ici un mois et demi et leur permettre de répondre à des appels d'offres en proposant les services de 60 entreprises aux profils très variés.



Thierry Subtil, au centre

"Rester seul dans son coin ne permet pas d'avancer, se regrouper permet de répondre à davantage d'appels d'offres car les clients ne veulent plus une multitude de prestataires", commente Alain Stramigiolo, animateur réseau chez **France Groupements**, qui a aidé les anciens **Sernam** à monter leur coopérative. Officiellement, c'est fait. **OK Trans** a été créée sous la forme juridique de SARL avec 6 membres fondateurs et trois cogérants, un par activité. Thierry Subtil, des transports du même nom en Val-de-Marne prendra en charge ce qui concerne le semi et la traction, Alain Barthe, d'AB Location (Seine-Saint-Denis) tentera de développer l'activité PL et Martine Weber, de Chap Transport s'occupera de l'activité VL.

Chacun va démarcher dans sa région

"Nous allons faire travailler 40 entreprises qui sont très différentes, à la fois par leur taille et par leur secteur d'activité. C'est une richesse de pouvoir proposer tout un éventail de solutions de transport, mais c'est aussi une difficulté. Il a fallu harmoniser les tarifs, présenter la coopérative comme quelque chose de global", précise Mme Weber qui espère que cette structure permettra aux ex-Sernam de démarcher une clientèle propre, car ces entreprises reconnaissent être encore trop dépendantes des donneurs d'ordres et des commissionnaires de transport. "A terme, si cela fonctionne, nous embaucherons probablement un commercial, dans l'immédiat, chacun va démarcher dans sa région, mais nous pourrions participer à des appels d'offres nationaux", se félicite Mme Weber.

Opérationnelle sous peu

Portée sur les fonds baptismaux, OK Trans devra patienter encore quelques semaines pour être véritablement opérationnelle. "Nous avons encore beaucoup de travail à faire en amont, et notamment la création d'un site internet pour gérer la coopérative", précise Mme Weber. "La mise en route d'une coopérative est lourde, mais nous voulons prendre le temps de faire les choses bien au carré pour démarrer." Les ex-Sernam doivent rencontrer cette semaine le gouvernement qui leur avait promis de leur donner un coup de pouce. "Nous allons voir si conformément à ce qu'ils nous avaient promis, ils peuvent nous mettre en relation avec des donneurs d'ordres pour nous aider à démarrer notre coopérative", conclut Mme Weber.

Valérie Chrzavzez

A lire également :

[Comment survivre quand on a perdu 261.000 euros](#)

Réagissez à cet article 

Seul votre pseudo sera rendu public